



Communiqué de presse

Les Caisses d'Épargne lancent un plan d'accompagnement des hôpitaux publics assorti d'une enveloppe de financement exceptionnelle d'un milliard d'euros

Paris, le 18 mai 2020

Premier financeur privé du secteur hospitalier public, les Caisses d'Épargne se mobilisent pour répondre aux nouveaux enjeux liés à la crise sanitaire et mettent ainsi en place un plan d'accompagnement financier de grande ampleur pour le secteur public hospitalier. Ce plan de soutien d'un montant d'un milliard d'euros comprend des crédits de trésorerie mobilisables en 48h, une offre de financement moyen et long terme et enfin une solution de crédit pour les besoins d'investissement à très long terme sur des durées pouvant aller jusqu'à 40 ans.

La crise sanitaire que traverse actuellement la France a mis en exergue le rôle essentiel des établissements de santé publique et de leur personnel. La mobilisation sans précédent des hôpitaux publics modifie en profondeur leurs activités et par voie de conséquence leur système de revenus. Face à une telle situation, les besoins de financement à court terme se sont accrus pour accompagner les dépenses exceptionnelles engendrées par ce contexte et, par la suite, les investissements plus lourds qui seront nécessaires pour les infrastructures hospitalières.

Les Caisses d'Épargne soutiennent depuis de nombreuses années les collectivités publiques et le secteur hospitalier public, acteurs essentiels de la vie dans les territoires. Ce sont ainsi plus 27 000 collectivités locales et 750 hôpitaux publics qui sont accompagnés par les experts Caisse d'Épargne en proximité au quotidien. Ainsi, fidèles à cet engagement, elles mettent un œuvre un vaste plan d'accompagnement¹ structuré autour de trois axes :

Des crédits de trésorerie mobilisables en 48h²

Ce dispositif s'adresse aux hôpitaux publics qui ont subi, avec la crise sanitaire, de forts impacts financiers à court terme liés notamment à une baisse des recettes (arrêt de l'activité programmée et redéploiement des équipes hospitalières), à l'accroissement des dépenses de personnel et à des coûts additionnels engendrés par l'ouverture de lits de réanimation supplémentaires et l'acquisition de matériels spécifiques (ventilateurs, masques, gel...).

Une enveloppe de crédits moyen terme pour rénover les infrastructures

Les Caisses d'Épargne proposent des solutions de financement à moyen-long terme pour accompagner les transformations et la modernisation du système de soin.

Une solution de financement jusqu'à 40 ans pour les besoins d'investissement à très long terme

Pour permettre aux hôpitaux publics de relever les défis de modernisation qui les attendent, les Caisses d'Épargne s'engagent à mettre à leur disposition une offre de financement et d'ingénierie dédiée sur des durées pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Au-delà de ces mesures, les Caisses d'Epargne mobilisent l'ensemble de leurs experts pour accompagner les hôpitaux dans l'optimisation de leur gestion de dette.

« En tant que 1er banquier partenaire privé du secteur, il était évident pour les Caisses d'Epargne de se mobiliser pour accompagner la transformation des hôpitaux publics en France. Nous allons poursuivre dans les mois et les années à venir notre engagement auprès des hôpitaux publics et du secteur de la santé dans son ensemble, partout dans les territoires », indique **Fabrice Gourgeonnet, directeur du développement Caisse d'Epargne.**

1 - Mesures octroyées au cas par cas et sous réserve de validation de l'engagement budgétaire par l'ARS
2 - Après accord de l'établissement bancaire

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 19,2 millions de clients (dont 4,6 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Fanny Kerecki 01 40 39 68 21 / 06 17 42 16 33
Christine Françoise 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62
presse@bpce.fr - www.groupebpce.fr



caisse-epargne.fr

